



Saint-Joseph  
**REIMS**

BIENVENUE AU COLLÈGE, EN CLASSE DE 3<sup>e</sup>

Fin de cycle 4

Classe à orientation, classe à examen

# Plan

Organigramme

La vie scolaire

L'APEL

La pastorale

Le protocole sanitaire

Les Professeurs Principaux des classes de 3ème

Les enjeux de la classe de 3ème

Le diplôme National du Brevet

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Les 4 parcours éducatifs

PIX

Les moyens mis en place pour la réussite de l'élève

Une journée type au collège

L'emploi du temps

Le Point Ecoute

Le collège : un lieu de travail

La relation famille – collège

Le site école directe

Le découpage de l'année scolaire

ASSR 2 : Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2

Association Génération Numérique

Le carnet de liaison

Le voyage de division

L'internat

# Organigramme à Saint-Joseph

- En cas de question ou de souci dans une matière → contacter le professeur concerné
- Le professeur principal : **un interlocuteur privilégié**
  - Orientation et suivi de l'élève,
  - Problèmes au sein de la classe
- La responsable de l'internat:
  - **Mme COLAS**
- Le coordinateur de niveau
  - **M. PRIMOT**
- Le chef d'établissement :
  - **M. HAUTIER**
- L'infirmière:
  - **Mme NEYRINCK**
- La secrétaire:
  - **Mme GRUNENBAUM**

# La vie scolaire

- À contacter en cas d'absence (maladie, rendez-vous médical...),
- La vie scolaire vous contactera en cas d'absence d'un professeur si possibilité de sortir avant l'heure prévue dans l'emploi du temps.
- Gestion de la discipline (sanctions) en concertation avec le professeur principal et le coordinateur de niveau.

# L'APEL

- Présidente: Madame Cornot
- Vice-présidente: Madame Roquier

# La pastorale

Responsable niveau troisième : Madame Lepoutre

# Protocole sanitaire

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

# Présentation des classes de 3<sup>ème</sup>

- 4 classes de 3<sup>ème</sup>:
  - 3<sup>ème</sup> 1: Madame Jackson;
  - 3<sup>ème</sup> 2: Monsieur Primot;
  - 3<sup>ème</sup> 3: Madame Boucksom;
  - 3<sup>ème</sup> 4: Madame Pérennès.

# Les enjeux de la classe de 3<sup>ème</sup>

- Orientation
  - Passage en seconde générale et technologique
  - Passage en seconde professionnelle
- Obtention du Diplôme National du Brevet (DNB)

# Le diplôme National du Brevet

- Pour obtenir le DNB, les élèves doivent avoir un score total de 400 points minimum sur 800 :
  - ▶ **400** points sont attribués pour l'évaluation du socle commun (cycle 4) ;
  - ▶ **400** points sont attribués aux cinq épreuves obligatoires de l'examen, une épreuve orale et 4 épreuves écrites.
- **Des mentions sont octroyées :**
  - « assez bien » si le total des points est au moins égal à 480;
  - « bien » si ce total est au moins égal à 560;
  - « très bien » si ce total est au moins égal à 640.

# Le diplôme National du Brevet

- **L'évaluation du socle commun: (400 points)**
  - Il s'agit de l'évaluation du niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine (4 composantes) et de chacun des quatre autres domaines de formation du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** atteint en fin de cycle 4. Au total, 8 composantes sont évaluées.
    - Maîtrise insuffisante (10 points)
    - Maîtrise fragile (25 points)
    - Maîtrise satisfaisante (40 points)
    - Très bonne maîtrise (50 points)
- **Les épreuves de l'examen (400 points) :**
  - **Une épreuve orale (100 points)**
    - L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève (ex: le stage d'observation en entreprise).
  - **Les épreuves écrites (300 points) :**
    - Une épreuve de Français, 100 points
    - Une épreuve de Mathématiques, 100 points
    - Une épreuve d'Histoire-Géographie-EMC, 50 points
    - Une épreuve de sciences (Physique-Chimie, SVT et Technologie: 2 disciplines parmi les 3), 50 points

# Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les finalités de la scolarité obligatoire. Il se décline en cinq domaines de connaissances et de compétences :

- **Domaine 1. Les langages pour penser et communiquer**
  - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
  - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
  - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
  - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2. Les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3. La formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Domaine 5. Les représentations du monde et l'activité humaine**

Ces huit points sont évalués tout au long du cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) dans plusieurs disciplines en fonction de critères spécifiques à chacune d'elles.

# Les 4 parcours éducatifs

- Le Parcours Avenir
  - Il concerne la construction de l'avenir de l'élève, son orientation scolaire et professionnelle.
- Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle
  - Il a pour but de rendre l'art en général plus accessible à travers différents enseignements.
- Le Parcours Educatif de Santé
  - Le parcours éducatif de santé permet aux élèves d'être sensibilisés sur tout ce qui concerne la protection de la santé ainsi que la prévention des risques pour [la santé](#) de chacun.
  - *PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1, anciennement AFPS).*
- Le parcours Citoyen
  - Le parcours citoyen, quant à lui, vise à responsabiliser les élèves du point de vue de la [citoyenneté](#). Il permet d'aider l'élève à développer une conscience citoyenne, un jugement moral et civique, un esprit critique et une certaine notion d'engagement.

# Le diplôme National du Brevet

- Découpage des épreuves écrites :

- Jour 1

- ☐ Matin :

- Français 1<sup>ère</sup> partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) : 9 h 00 - 10 h 30
  - Français 2<sup>ème</sup> partie (rédaction) : 10 h 45 - 12 h 15
    - ☐ Après-midi:
  - Mathématiques : 14 h30 - 16 h 30

- Jour 2

- ☐ Matin :

- Histoire et géographie, enseignement moral et civique : 9 h 00 - 11 h 00
    - ☐ Après-midi:
  - Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie, *deux disciplines sur les trois*) : 13 h 30 - 14 h 30

# PIX

- Pix: plateforme en ligne créée pour permettre à chacun d'évaluer, de développer et de certifier ses compétences numériques. Pix compte 16 compétences réparties dans 5 domaines et 6 niveaux de compétence (8 niveaux à terme).
- Semaine 10 (du 14 novembre): chaque élève devra effectuer un test de positionnement (test de niveau), au collège ou à la maison, via un parcours de rentrée;
- Année scolaire: chaque élève utilisera son compte Pix de manière autonome et régulière pour évaluer et améliorer son niveau de maîtrise du numérique au travers de parcours de tests en accès libre sur son compte pour les 16 compétences.
- Chaque élève de troisième devra être certifiable (niveau 1 dans 5 des 16 compétences) pour passer la certification.
- Fin d'année scolaire: les 3<sup>e</sup> passeront la certification Pix : épreuve de 2h en salle informatique au collège. Cette épreuve sera spécifique à chaque candidat car les questions seront générées par Pix à partir des résultats obtenus par l'élève lors de ses tests d'entraînement.
- La certification en fin de 3<sup>e</sup> a pour objectif d'attester du niveau acquis par le collégien et fera l'objet d'une inscription dans son livret de compétences, sans incidence sur l'obtention du Diplôme National du Brevet.

# Les moyens mis en place pour la réussite de l'élève

- Cours dédoublés dans certaines disciplines (mathématiques, français, physique chimie, SVT)
- Une vie de classe par quinzaine
- Interlocuteur : le Professeur Principal
- Chaque classe a sa salle au premier étage (sauf pour certaines disciplines enseignées dans des salles spécifiques)
- Études du soir encadrées pour les internes
- Binômes (absences)
- 2 brevets blancs (janvier et mai 2023)
- Un devoir surveillé le jeudi soir en semaine impaire
- Un stage de découverte en entreprise (du 18 au 20 ou 21 janvier 2023)
- Un forum des métiers le jeudi 2 mars 2023
- Un forum post-troisième en novembre
- Une réunion d'information sur l'orientation post-troisième (samedi 28 janvier)
- Dispositif devoirs faits encadrés par des professeurs ou éducateurs, à partir de la semaine 9, semaine du 7 novembre

# Une journée type au collège

Lundi :

début exceptionnel à 9h15 sans récréation jusqu'à 12h

Mardi, jeudi et vendredi :

8h – 9h50: cours; 20 minutes de récréation; 10h10 – 12h00 : cours

12h – 13h30 : pause déjeuner

13h30 – 15h20 : cours; 20 minutes de récréation; 15h40 – 17h30 : cours

Mercredi :

Cours seulement le matin de 8h00 à 12h00

Pour les internes : informations détaillées à la réunion à 12h00 avec Madame Colas

# L'emploi du temps

- Les matières
  - Français: 4 heures, dont 1 heure dédoublée par semaine;
  - Mathématiques: 3,5 heures, dont 1 heure dédoublée par quinzaine;
  - Histoire Géographie EMC: 3,5 heures;
  - LV1: 3 heures;
  - LV2: 2,5 heures;
  - SVT: 1,5 heure, dont 1 heure dédoublée par quinzaine;
  - Physique Chimie: 1,5 heure, 1 heure dédoublée par quinzaine;
  - Technologie: 1,5 heure;
  - EPS : 3 heures;
  - Arts Plastiques: 1 heure;
  - Education musicale: 1 heure;
- Les options
  - Section à ouverture internationale
    - En classe de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (projet mis en place en 2017, section proposée dès le CE1 et jusqu'en 3<sup>ème</sup> à Saint Joseph)
    - Nombre de places limité à 18 (test si plus de candidats), se rapprocher de Madame Boucksom;
    - Intervenant natif pour les cours de civilisation ?
    - 2h en plus par semaine d'anglais (1h de civilisation et 1h de préparation aux Certifications Cambridge)
  - Certification Cambridge, diplôme reconnu au niveau international : 1 heure, se rapprocher de Madame Boucksom;
  - Latin : 2 heures, Madame De La Morinerie

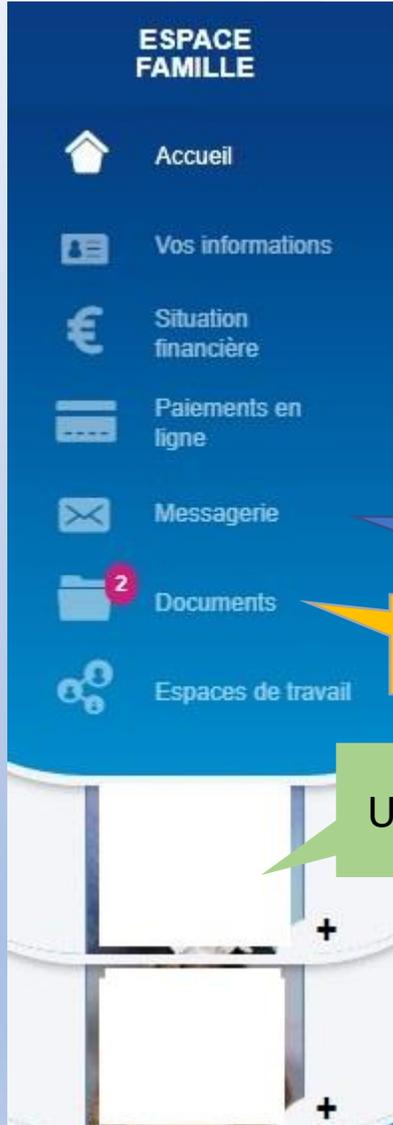
# Le collège : un lieu de travail

- Respect des lieux et des personnes
- Respect du matériel, recouvrir les livres
- Avoir son matériel scolaire et faire le travail demandé
- La tenue vestimentaire correcte (vendredi : pull de Saint-Joseph ou haut bleu marine obligatoire)
- Portable interdit dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)

# Relation famille - collège

- Le carnet de liaison (dispenses EPS, demandes de rdv)
- Le bulletin trimestriel
- Le site école directe (prise de rdv, consultations notes, remarques vie scolaire, devoirs à faire...). **Ne communiquez pas votre code à votre enfant!!!**
- Rencontres parents professeurs (10 et 11 novembre 2021)
- Différents courriers (version papier ou école directe)

# Le site école directe



Pour contacter les professeurs ou être contacté

Documents transmis par l'établissement

Un espace dédié à chaque enfant



Les notes

L'emploi du temps

Le cahier de texte

Le carnet de correspondance

# Le site école directe

Association Saint-Joseph

ESPACE FAMILLE

Messagerie  Rechercher  Année précédente 

 Nouveau message

BOÎTE DE RÉCEPTION

P. PERENNES  
Cahier en sciences  
*mar. 03/09 à 17:59*

 Boîte de réception

 Envoyés

 Archivés

 Nouveau dossier

 Paramétrage

SÉLECTIONNEZ UN MESSAGE POUR LE LIRE



# Le site école directe

ESPACE  
FAMILLE

Association Saint-Joseph

## Cahier de textes

Sixième 3)

< septembre 2019 >

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### TOUS LES DEVOIRS À VENIR

#### JEUDI 5 SEPTEMBRE

SCIENCES

Donné le mercredi 4 septembre

#### VENDREDI 6 SEPTEMBRE

FRANCAIS

Donné le mardi 3 septembre

ANGLAIS LV1

Donné le jeudi 5 septembre



Lundi 2

Mardi 3

Mercredi 4

Jeu 5 <sup>1</sup>

Vendredi 6 <sup>2</sup>

Sa

# Le site école directe

## Cahier de textes

< septembre 2020 >

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Canaux multimédia

Travail à faire

Contenus de séances



VENDREDI 4 SEPTEMBRE

### VIE DE CLASSE

Effectué

- faire signer la circulaire des études du soir et la rendre à la vie scolaire
- apporter une enveloppe avec une clé de cadenas du casier (nom/classe/N° de casier à inscrire sur l'enveloppe)
- compléter les renseignements du carnet (p. 1 et 2), coller une photo d'identité (p. 1) et recouvrir le carnet
- signer et faire signer par les parents le règlement intérieur et la charte informatique (p. 8 et 9 du carnet)
- faire signer par les parents la dispense de permanence si accord (p. 45 du carnet)

Donné le 31 août par Mme



Lundi 31

Mardi 1

Mercredi 2

Judi 3

Vendredi 4

3

# Le site école directe

## Cahier de textes

< septembre 2020 >

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Canaux multimédia

Travail à faire

Contenus de séances



VENDREDI 4 SEPTEMBRE

### VIE DE CLASSE

Effectué

- faire signer la circulaire des études du soir et la rendre à la vie scolaire
- apporter une enveloppe avec une clé de cadenas du casier (nom/classe/N° de casier à inscrire sur l'enveloppe)
- compléter les renseignements du carnet (p. 1 et 2), coller une photo d'identité (p. 1) et recouvrir le carnet
- signer et faire signer par les parents le règlement intérieur et la charte informatique (p. 8 et 9 du carnet)
- faire signer par les parents la dispense de permanence si accord (p. 45 du carnet)

Donné le 31 août par Mme



Lundi 31

Mardi 1

Mercredi 2

Judi 3

Vendredi 4

3

# Le site école directe

Association Saint-Joseph



## Vie scolaire ( - Sixième 3)

Evènements

ABSENCE / RETARD	DURÉE	JUSTIFIÉE ?	MOTIF	COMMENTAIRE
------------------	-------	-------------	-------	-------------

Aucun évènement vie scolaire

SANCTION	DATE	MOTIF	SANCTIONNÉ PAR	COMMENTAIRE	DATE DE DÉROULEMENT
----------	------	-------	----------------	-------------	---------------------

Aucune sanction

[Mentions légales](#)

[Contact](#)

[Aide](#)

ESPACE  
FAMILLE



18  
20



# Découpage de l'année scolaire

- Fin du 1<sup>er</sup> trimestre : vendredi 25 novembre 2022
- Fin du 2<sup>e</sup> trimestre : vendredi 10 mars 2023
- Fin du 3<sup>e</sup> trimestre : vendredi 2 juin 2023 ? (impératifs administratifs imposés par le rectorat)

# ASSR 2

## Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2

- Entraînements à faire en toute autonomie sur le site :
- <https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr/2/ASSR2>
- Epreuve en avril

# Association Génération Numérique

- Objet: internet et les réseaux sociaux;
- Une intervention de 2 heures dans toutes les classes du collège (1 h 30 en 6<sup>ème</sup> ) en semaine 8, du 17 au 21 octobre;

# Carnet de liaison - présentation

- Le règlement intérieur du collège à signer
- La charte informatique à signer
- Les demandes de rendez-vous
- La rubrique remises de documents
- Les retards
- Les bulletins d'absences
- Les bulletins d'inaptitudes en EPS
- Les contacts
- La rubrique correspondances
- Les passages à l'infirmerie
- Les sorties de cours
- La dispense de permanence
- L'alternance des semaines impaires et paires
- L'emploi du temps de la classe

# Le voyage de division

- Du mercredi 12 avril au vendredi 14 avril 2023
- Normandie: les plages du débarquement
- Pas de cours en troisième durant ces trois jours
- Coût du voyage: environ 350 euros par élève
  - Contacter M. Hautier en cas de souci financier

# Le voyage de division

Destination : NORMANDIE

du 12/04/2023 au 14/04/2023

Mercredi 12/04/2023

DÉPART/CAEN

MISE EN PLACE DEVANT L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À	<b>06h00</b>
DÉPART À	<b>06h30</b>
ITINÉRAIRE FAVORISANT LES AUTOROUTES	<b>REIMS PARIS MANTES LA JOLIE PONT AUDEMER CAEN</b> (385 kms soit environ 05h30 de route)

- Matin :
- Petit déjeuner et déjeuner emportés par les participants
  - Arrivée à **CAEN** vers **12h00**

- Après-midi :
- Visite du **Mémorial de Caen (cahier pédagogique fourni)** : A travers ses nouveaux espaces muséographiques, vous êtes conviés à une vue d'ensemble de l'histoire de 1918 jusqu'à nos jours, qui vous transportera dans les événements majeurs de la Seconde Guerre mondiale puis dans l'alternance des Conflits et des actions pacifistes qui ont suivi (fermé en janvier)
  - Acheminement vers l'hébergement **région BAYEUX**
  - **19h00** Installation, dîner et nuit

Jeudi 13/04/2023

PLAGES DU DÉBARQUEMENT

- Matin :
- Petit déjeuner
  - **Mise à disposition d'un guide pour la journée**
  - **Circuit en autocar des Plages du Débarquement** : visite du cimetière allemand de la **Cambe**, continuation vers la **Pointe du Hoc**, l'un des points forts des fortifications allemandes, symbole du courage des jeunes Rangers du Colonel Rudder puis arrêt sur la plage d'**Omaha Beach**
  - Déjeuner panier repas

- Après-midi :
- Poursuite du circuit vers le cimetière américain de **Colleville Sur Mer** surplombant la plage d'Omaha Beach et rassemblant plus de 9 000 croix blanches puis découverte de la batterie d'artillerie allemande de **Longues Sur Mer**
  - Retour à l'hébergement, dîner et nuit

# Le voyage de division

Vendredi 14/04/2023

ARROMANCHES LES BAINS/RETOUR

---

Matin :

- Petit déjeuner
- Chargement des bagages
- Route vers **ARROMANCHES LES BAINS**
- Visite commentée du **Musée du Débarquement** pour y découvrir l'histoire des ports artificiels et revivre les grands moments de la Bataille de Normandie (durée 01h15)
- Déjeuner panier repas

Après-midi :

- **Séance à Arromanches 360°** pour plonger au cœur du débarquement et du port artificiel dans ce cinéma circulaire (durée 25 min)
- Départ d'**ARROMANCHES** vers **15h00** (430 kms soit environ 6h00 de route)
- **Dîner panier repas pris en cours de route**
- Retour devant l'établissement scolaire vers **21h00**

# Internat

## Organigramme

- Mme Colas, responsable de l'internat.
- J'accompagne vos enfants de 17h30, heure de fin des cours, à 8h le lendemain matin. Je suis accompagnée, pour se faire, de 5 éducateurs d'internat :
  - Monsieur Lallement et Mme Pauline qui s'occupent plus particulièrement de l'étage des garçons le soir à l'internat et M. Lallement de l'étude des troisièmes.
  - Mesdames Gonzague et Alix qui s'occupent de l'étage des filles à l'internat.
  - Madame Pauline s'occupe des 4èmes en étude et Mme Alix des 6èmes-5èmes.
  - Madame Karine propose une activité physique chaque soir après le repas.

# Internat

## Déroulement des soirées d'un interne

- Il dispose d'un temps « libre » après les cours de 16h30 à 17h50 pour les 6èmes-5èmes sous la surveillance de Mme Alix. (goûter, foyer, casiers) et de 17h30 à 17h50 pour les 4èmes-troisièmes sous la surveillance de Mme Pauline (goûter, casiers).
- L'étude se déroule jusque 18h50 ; heure du repas chaque soir.
- Le repas se termine environ vers 19h30 ; heure à laquelle les toilettes sont ouverts durant 15minutes. Durant ce temps Mme Pauline distribue les téléphones.
- Plusieurs possibilités ensuite :
  - Deuxième étude avec M. Lallement pour ceux qui en ont besoin de 19h30 à 20h30 (ou qui y sont envoyés par les autres éducés pour manque de travail avant le repas),
  - Sport au gymnase avec Mme Gonzague, foyer avec Mme Alix et cour sous la surveillance de Mme Pauline et M. Lallement.

# Internat

## Téléphones portables et entrée à l'internat

- Ils sont ramassés chaque soir, à l'entrée de l'internat entre 20h30 et 20h45. Chaque téléphone devra être étiqueté au nom et prénom de l'élève. Je n'accepterai aucun téléphone sans étiquette.
- L'entrée en chambre se fait de 20h30 à 20h45:
  - Nous éteignons les plafonniers à 21h et toutes les lumières à 21h30.
  - La musique est tolérée mais avec écouteurs et appareils sans écran (passé 22h).

# Internat

## Le matin

- Les élèves sont réveillés à 6h30 ou 6h45 par les éducateurs et doivent avoir quitté l'internat pour 7h15. Ils n'y ont plus accès de la journée ! La chambre doit être rangée, lit fait, aucune affaire au sol...
- Les casiers sont ouverts chaque matin de 7h30 à 7h50 et ne sont plus accessibles en journée.
- Casiers disponibles dans les classes également.

# Internat

## Sorties et organisation du mercredi après-midi

- Sont acceptées les sorties pour des activités extérieures à l'année (sport dans un club, cours particuliers, rdv médical régulier). Il se peut que cela concerne un soir en semaine. Un mail autorisant la sortie de votre enfant pour l'année scolaire sur un créneau précis me suffira pour tous les mercredis ;
- Sortie autorisée sous réserve que votre enfant ne soit pas mis en retenue ce jour-là.
- Les sorties occasionnelles peuvent être acceptées le mercredi mais elles doivent rester exceptionnelles ; repas avec la famille...
- Les mails doivent m'être adressés, précisant les jours et horaires de sortie, **avant le lundi** dernier délai.
- Les retenues se dérouleront le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 et passeront avant toutes activités quelles qu'elles soient.
- Des activités extérieures seront proposées à chaque période (bowling, Laser Game, Escape Game, Patinoire...)
- Nous proposons également d'autres activités comme atelier crêpes, film, tournois sportifs, jeux de sociétés. Il y a également l'AS (réunion effectuée le mercredi 14 septembre de 13h30 à 14h15 au gymnase).
- Les portables sont distribués un petit temps de 16h à 17h environ, sous réserve d'un bon comportement sur le temps d'internat.
- Le goûter est distribué à 17h pour tous les mercredis durant 10 minutes.

# Internat Bus

- Le bus du vendredi quitte Saint-Joseph à 17h45 direction Paris.
- Un éducateur est présent à chaque trajet et est joignable au 07 78 64 72 45.

# Internat

## Intervention de professeurs de 17h50 à 18h50

- Le coordinateur des études du soir est un professeur de maths, M. Benchekroun. Il rencontre régulièrement les élèves internes, un par un, de 17h50 à 18h50 et veille au bon déroulement des études.
- A compter du 12 septembre, des professeurs interviendront durant ce temps les lundis, mardis et jeudis.